Le combat pour une retraite digne ne fait que commencer, voici quelques éléments à avoir à l'esprit pour les débats en assemblée générale.

"*La réforme ne concerne que les régimes « spéciaux ».*"

Faux, Macron lui même a dit et répété qu'il s'agissait de créer un régime universel qui remplacera les 42 régimes existants. Nous sommes donc tous concernés.

"*Le système par point garantie le niveau des pensions.*"

Faux, dans un système par point, la valeur de service du point (ce qu'il rapporte en pension) n'est jamais connu à l'avance. Dans les pays où ce système existe, la valeur du point sert de variable d'ajustement, comme en Suède où il a baissé à plusieurs reprises, en fonction de la conjoncture : de 3 % en 2010, de 4,3 % en 2011 et de 2,7 % en 2014, entraînant une chute généralisée des pensions. Suite à la mise en place de ce système, les pensions sont passées de 60% du salaire de fin de carrière en 2000 à 53% aujourd'hui.

"*Les autres pays y sont passés, pourquoi pas nous ?*"

Le 26 septembre 2018, la CGT organisait un colloque réunissant 160 participants en présence de militants syndicaux Suédois, Allemands, Belges, Italiens.
Tous nous ont parlé des effets néfastes d'un système par points qui entraîne systématiquement une baisse des pensions et une insécurité permanente.
Du reste, les messages de soutien ont afflué du monde entier pour nous encourager à tenir bon : La DGB (Allemagne), l'OPZZ (Pologne), les CCOO et la UGT (Espagne), la CGIL (Italie), CMKOS (République Tchèque) , Cartel Alfa (Roumanie) , la FNPR et la KTR (Russie), la CGT du Burkina, l'UGTT de Tunisie, la CSTM du Mali, la CGTM de Mauritanie, la CDTN du Niger...
La FGTB de Belgique nous rappelle quant à elle : « En Belgique, grâce à une mobilisation citoyenne et syndicale, le gouvernement néo-libéral a fait marche arrière ! ».

"*Il s'agit d'une réforme systémique et non paramétrique.*"

Cette idée sous entend qu'il ne s'agit que de changer le mode de calcul mais que le résultat restera le même. Non seulement cette distinction est mensongère puisque le nouveau système entraînera une baisse des pensions, mais en plus, le système par point rend inutile les réformes paramétriques

(nombre de trimestres nécessaires, décote, âge légal de départ etc...). Il suffit de baisser la valeur du point et de laisser la « liberté » à chacun de trimer des années de plus.
C'est aussi pour cela que Macron tient beaucoup à cette réforme, pour pouvoir baisser nos pensions sans discussion !

"*Un euro cotisé donne les mêmes droits c'est la justice.*"

Apparemment, mais cela n'est valable que si les niveaux de revenus, les conditions de travail et la précarité sont équivalentes pour tout le monde. Ce n'est bien entendu pas le cas, ce qui compte c'est le taux de remplacement (la pension par rapport aux derniers salaires) et l'espérance de vie en bonne santé à la retraite. Un régime universel par point ne prend par définition pas en compte les spécificités de chacun, du reste Delevoye a affirmé qu'il n'y aurait pas de point gratuit, toute les années compteront (y compris les mauvaises).

../.. suite pièce à télécharger

fichiers: Télécharger elements_ag_retraites.pdf (156.04 Ko)
Public: Retraites

- -A
- +A
- Version imprimable
- version PDF

Leave this field blank